

Lettre d'information

détournement de la Veyle
chantier pilote du contrat rivière

n°3/8
octobre 2009

édito



Le détournement de la Veyle, projet phare de notre Contrat de Rivière actuellement en cours de réalisation, constitue l'aboutissement d'une longue période de conception sous l'égide des meilleurs spécialistes nationaux du fonctionnement des Rivières. A la demande des élus locaux, le maître d'œuvre, dont vous trouverez ici un témoignage, s'est attaché à concevoir des aménagements répondant au mieux aux enjeux du secteur, sans négliger la part expérimentale d'un projet destiné à être riche d'enseignements d'un point de vue technique et scientifique, mais également en tant qu'outil d'aménagement à la disposition des élus du territoire. En vous souhaitant bonne lecture, je vous donne rendez-vous à notre prochaine lettre d'information, et sur le site du Syndicat Mixte Veyle Vivante.



Daniel CRETIN (à droite), Président du Syndicat Veyle Vivante

Retrouver une rivière naturelle



Comme pour de nombreux cours d'eau, l'homme a peu à peu transformé la Veyle en fonction de ses besoins, rectifiant son tracé, modifiant ses berges... et dégradant la qualité de ses eaux.

Aujourd'hui nos connaissances des milieux aquatiques ont cependant évolué, nous faisant prendre conscience des impacts négatifs causés par ces interventions et nous poussant à réparer nos erreurs pour retrouver des eaux saines.

C'est ce que propose le Syndicat Mixte Veyle Vivante à travers l'opération en cours de détournement de la Veyle. **En effet, l'objectif de ce projet est de recréer une rivière fonctionnelle** aux caractéristiques physiques (pente, largeur du lit, forme des méandres) proches de celles des années 50, avant toute modification.

En l'occurrence, s'appuyant sur des documents d'époque complétés de différentes études, les partenaires de cette opération ont pu établir avec précision la largeur, la hauteur et la pente nécessaires à la rivière pour lui rendre son « dynamisme » naturel. Ainsi les caractéristiques du nouveau lit font état d'une pente moyenne comprise entre 0,5 et 1 pour mille, d'une hauteur de berges de 1,5 à 2 mètres, d'une largeur à pleins bords de 5 mètres, et d'une largeur au fond de 3 mètres.

Mais la particularité de ce projet réside aussi dans la volonté de laisser la rivière évoluer à sa guise par érosion de ses berges et transport des sédiments arrachés. C'est pour cela que le cours d'eau ne sera pas figé suite aux travaux de terrassement.

Dans la pratique, les travaux se répartissent donc en trois zones distinctes, présentées d'amont en aval :



Zone 1 : tracé sinueux régulier à berges basses : c'est sur ce tronçon que la rivière devrait le plus travailler pour ajuster son lit. Les travaux sont donc minimalistes.



Zone 2 : tracé à méandres et berges hautes : en raison de la nature plus argileuse du lit sur ce secteur, la rivière devrait moins bouger au fil des années, d'où la création au moment des travaux de méandres déjà aboutis.



Zone 3 : tracé plus rectiligne à berges basses : comme dans le tronçon 1, une certaine activité d'érosion/transport solide devrait en modifier le contour.



mot du partenaire



Quel est le domaine d'activités de Biotec ?

Biotec est un bureau technique et d'études en génie de l'environnement. Il a été créé en Suisse en 1980 et compte depuis 2000 un second bureau à Lyon. Nous sommes

15 collaborateurs, spécialisés dans la restauration, la gestion et l'entretien des milieux aquatiques, ainsi que dans la stabilisation de berges par techniques végétales.

Que représente pour vous le chantier de la Veyle ?

Nous intervenons sur ce dossier comme bureau d'études mais aussi comme maître d'œuvre pour tout le suivi de chantier. Nous avons déjà souvent fait un travail équivalent sur d'autres projets. Mais si la Veyle ne nous présente pas de difficulté technique, c'est en revanche la première fois que nous traitons un chantier de cette ampleur.

Quelles sont les particularités de ce dossier ?

Il est assez rare d'intervenir sur ce type de réalisation avec un objectif 100% environnemental. Ici, le seul

objectif est de reconstituer une rivière qui fonctionne bien d'un point de vue physique et biologique.

Une autre spécificité est la faible puissance de la Veyle (puissance spécifique comprise entre 12 et 20 Watt/m²) alors qu'il faut une puissance spécifique minimum de 30 W/m² pour qu'un cours d'eau bouge tout seul. C'est pourquoi il faut ici lui donner un coup de main, en traçant des méandres qui lui indiqueront le chemin à prendre.

Comment dessine-t-on ces méandres ?

Le dessin en lui-même est relativement aléatoire. L'important est surtout de veiller à retrouver le linaire et la pente qui existaient avant la dénaturation du cours d'eau afin de lui rendre sa puissance originelle. Il faut également surveiller l'inclinaison de la pente du lit et des berges. En faisant des berges douces et larges à l'intérieur de méandres, on favorise la création d'une mosaïque de milieux naturels, allant des herbacées semi-aquatiques jusqu'aux buissons et arbres à bois durs. A l'extérieur des méandres, les berges sont en revanche raides, pour favoriser la mobilité de la rivière.

En quoi ces éléments sont-ils importants ?

La création de méandres, associée à la végétalisation des berges, permet par exemple de conserver une eau plus fraîche en période estivale, qui est une condition sine qua non à l'apparition de certaines espèces de poissons comme les salmonidés. Elle facilite aussi l'épurement de l'eau par une meilleure filtration des nitrates, des phosphates et de la plupart des polluants agricoles et physiques.

Philippe Adam, Gérant de Biotec Lyon,
Maître d'œuvre du projet

le chiffre

19 400

C'est le nombre de plants d'arbres et arbustes dont l'implantation est prévue sur le site.



retrouvez l'ensemble
du projet sur :
www.veyle-vivante.com



Ont participé à cette lettre d'information :

Syndicat Mixte Veyle Vivante - 77, route de Mâcon - 01540 VONNAS - Tel : 04 74 50 26 66
- Fax : 04 74 50 02 68 - www.veyle-vivante.com / **Directeur de la publication** : Daniel CRETIN.
Coordination : DSFI Communication - www.dsfi.fr / **Rédaction** : Le Courrier Economie -
www.courrier-economie.com / **Graphisme & mise en page** : Laurent Poyol - www.lolandpop.com /
Crédits photographiques : Laurent Poyol / Le Courrier Economie.



Rhône-Alpes Région

